



au service des aveugles et malvoyants francophones



Ecole pour l'alphabétisation des enfants aveugles à Boulsa/Burkina Faso

Projet SP-BRA 03

- 1) Réduire l'extrême pauvreté de la faim
- 2) Assurer l'éducation primaire pour tous
- 3) Promouvoir l'égalité des sexes
- 7) Assurer un avenir durable

RESUME DU PROJET

Au Burkina Faso, pour beaucoup d'enfants aveugles, il n'y a plus rien à faire du point de vue médical. Va-t-on les laisser à leur triste sort? Pourtant leur potentiel intellectuel est intact, et ils ne demandent qu'à pouvoir apprendre. Comme tous les enfants, ils ont une très grande soif de vivre! Aujourd'hui, pour la première fois au Burkina Faso, la possibilité leur est offerte d'être alphabétisés en braille et de recevoir une formation de base qui leur donnera les moyens de s'intégrer à l'école publique et d'"entrevoir" ainsi un avenir possible pour eux. C'est un véritable appel à une vie digne et une perche tendue de se sortir de l'extrême pauvreté.

A Boulsa, dans la Province du Namentenga, vivent plus de 7000 aveugles. Pour eux, ce projet tombe à point nommé. Le Gouvernement a décrété d'assurer la gratuité de l'école pour tous (loi d'orientation de l'éducation 2007). Il a mandaté la Direction Régionale de l'Education de Base de l'appliquer. Les enfants et jeunes handicapés de la vue sont concernés par ce décret. La Mission Evangélique Braille (MEB) soutient l'association chrétienne partenaire locale, qui a les compétences et le personnel qualifié pour enseigner les enfants aveugles. L'école est l'outil adéquat pour leur apporter une perspective de vie nouvelle. Coût total du projet: 60'000.-

1) PRESENTATION et PLANIFICATION

Le partenaire local

Le pasteur Etienne Sawadogo a créé l'Association du Centre de Formation Braille pour Aveugles et Malvoyants (ACFBAM) qui a été reconnue en 2004. Elle a son siège à Boulssa, chef-lieu de la Province du Namentenga, région du Centre-Nord du Burkina Faso. Elle œuvre pour le bien être général des personnes aveugles et malvoyants. Elle a ouvert huit petits centres d'alphabétisation braille dans huit communes avoisinantes. **Son objectif est de combattre la pauvreté et l'analphabétisme des personnes handicapées de la vue par l'enseignement.** Au programme figurent l'alphabétisation bilingue mooré-français, l'apprentissage du braille et des formations pré-professionnelles ou agricoles adaptées au handicap. L'ACFBAM est propriétaire d'un terrain de 1823 m² à Boulssa et dispose de l'autorisation de construire un centre provincial de formation spécialisée, comprenant une école d'alphabétisation pour enfants et jeunes aveugles, filles et garçons. L'association est soutenue par l'église locale.

Situation et analyse

La population du Namentenga est estimée à 320'000 personnes (1998). Sur une superficie de 7555 km². L'agriculture et l'élevage sont les principales activités dans cette région sahéenne où la famine est endémique. Le nombre des aveugles et malvoyants n'est pas connu du fait que les enfants aveugles sont cachés dans leurs propres familles ou considérés comme inutiles et abandonnés. L'ignorance et l'isolement génèrent des comportements de méfiance, de répulsion ou, tout au moins, de marginalisation, à l'égard de ces handicapés visuels qui sont condamnés à vivre au seuil de la sécurité alimentaire et sans considération.

Les causes principales de la cécité sont la cataracte, l'onchocercose, les maladies non soignées et le manque de la vitamine A; facteurs très souvent liés à la pauvreté, l'analphabétisme ou au non accès aux soins. Le Burkina Faso compte plus de 250'000 aveugles, ~2% de la population (OMS 2005). Une extrapolation donnerait alors un chiffre de 7000 aveugles pour la seule Province du Namentenga.

Contexte de l'éducation nationale

Le projet s'identifie dans un cadre de référence national. Un [Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle \(FONAENF\)](#) a été créé suite au Forum sur l'alphabétisation tenu à Ouagadougou en septembre 1999, et dans le cadre de la mise en œuvre du Plan Décennal de Développement de l'Education de Base (PDDEB). C'est une Association à but non lucratif, mise en place en 2002 par le Gouvernement du Burkina Faso avec l'appui des partenaires techniques et financiers, des opérateurs/trices en alphabétisation et du secteur privé. Il est l'instrument de mise en œuvre de la politique nationale d'alphabétisation et d'éducation non formelle. Le principe qui oriente l'action et le fonctionnement du FONAENF est «la stratégie du faire-faire» fondée sur le partage et la définition claire des rôles des différents acteurs, notamment l'Etat et les collectivités locales, les Partenaires techniques et Financiers (PTF), la société civile (les ONG, les opérateurs/trices en alphabétisation) et le secteur privé.

En 2007, le Gouvernement burkinabé a promulgué une loi: *Education pour tous* comprenant une nouvelle orientation pour enfants qui nécessitent une éducation spécifique, comme les aveugles et malvoyants. Les associations au service des handicapés de la vue, ayants plus de deux ans d'expérience, ont le droit de demander un "Plan de service" pour faciliter l'intégration scolaire et socioprofessionnelle des enfants et jeunes jusqu'à 16 ans.

C'est la [Direction Régionale de l'Education de Base \(DREBA\)](#) qui est leur répondant légal.

[L'Eglise locale](#) répond aux besoins spirituels et caritatives, elle est le garant d'intégration sociale par sa structure d'accueil, d'acceptation et de participation aux activités communautaires, culturelles et religieuses.

Alphabétisation des enfants aveugles

Les enfants et jeunes aveugles et particulièrement les fillettes et jeunes filles/femmes, font désormais partie du public cible pouvant bénéficier du FONAENF, ce qui représente pour eux un tournant historique, une porte ouverte à franchir !

Depuis 12 ans, la MEB enseigne la maîtrise du braille à des personnes capables d'en former d'autres. 44 enseignants et formateurs spécialisés (hommes et femmes, voyants et non voyants) ont été formés à Ouagadougou, au centre de [l'Association pour le Salut des Handicapés Visuels au Burkina Faso \(ASHVB\)](#), une ONG chrétienne, partenaire de la MEB. Ils sont opérationnels dans 29 centres provinciaux. En outre, la MEB a transmis l'essentiel de son savoir-faire en matière d'impression braille à l'ASHVB qui a maintenant les capacités de produire des textes en braille en français et dans des langues vernaculaires (Mooré, Bissa, Kasim). Il faudrait augmenter la capacité de production l'ASHVB pour qu'elle soit à même de répondre aux demandes croissantes de manuels et ouvrages en braille qui vont lui parvenir de toutes les parties du pays. Enfin, la MEB a mis en place et soutient une personne chargée d'assurer au niveau national la coordination du travail parmi les aveugles.

Les matières et les programmes scolaires, identiques à ceux de l'école classique, sont adaptés avec la *Méthode de lecture et d'écriture avec des caractères en relief: le braille*. Cette spécialisation est sous la responsabilité de l'ASHVB, partenaire de la MEB Suisse.

Ainsi, dans la Province du Namentenga, L'ACFBAM gère déjà 8 petits centres locaux qui regroupent entre 15 et 35 aveugles de tous âges, leurs moniteurs ont une expérience pratique spécialisée de 4 ans. Une école provinciale d'alphabétisation, centrée à Boulsa, est nécessaire pour répondre à la qualité éducative requise par le FONAENF, la DREBA et l'ASHVB.

2) APPLICATION

Stratégie d'intervention et objectifs du projet

A) L'objectif principal:

Combattre la pauvreté et l'analphabétisme des aveugles par l'enseignement.
Favoriser les filles et jeunes filles aveugles à accéder à l'éducation (droit à l'éducation).

B) Stratégie:

Pour réhabiliter les enfants et jeunes aveugles, le projet prévoit:

- Recrutement, sensibilisation;
- Un plan opérationnel annuel;
- L'Accueil des enfants en internat durant 3 cycles de 6 mois sur 3 ans (janvier à juin);
- L'Alphabétisation Initiale (AI) bilingue et en braille;
- La Formation Complémentaire de Base (FCB);
- L'Apprentissage du Français Fondamental et Fonctionnel (A3F);
- Les Formations Techniques Spécifiques (FTS) adaptées au handicap;
- L'Artisanat adapté;
- L'Appui à l'intégration à l'école publique ou activité socioprofessionnelle.
- L'Eglise locale est sollicitée pour les besoins spirituels et communautaires.

C) L'objectif spécifique se limite à l'éducation, l'enseignement et la formation spécifique et adaptée ainsi qu'à l'appui à l'intégration à la fin du cursus scolaire spécialisé.

Impacte

L'impacte sur la société se mesure à long terme. Les bénéficiaires: les aveugles, leurs familles et les communautés sont les porte-paroles de ce changement «boule-de-neige».

Quand à l'aveugle lui-même, il aura une formation de base, pouvant partiellement subvenir à ces besoins ou poursuivre sa formation ou ses études selon ses capacités. L'Eglise servira de structure d'accueil et un tremplin pour son intégration, ce qui contribue efficacement au niveau de l'acceptation et la dignité de l'aveugle dans la société africaine.

Cadre logique:

ECOLE POUR L'ALPHABETISATION DES ENFANTS AVEUGLES A BOULSA/BURKINA FASO

| Stratégie | Indicateurs | Sources/Vérification | Hypothèses |
|--|---|---|---|
| But/Finalité | | | |
| Combattre l'analphabétisme par l'enseignement dans la Province du Namentenga. | Taux d'alphabétisation des aveugles aujourd'hui possible et en forte augmentation. Multiplication des lieux de formation. | Statistiques nationales et de l'OMS. Renseignements à l'unique école pour aveugles du pays à Ouagadougou (ABPAM). | Aucun facteur de force majeur ne va survenir. |
| Objectifs | | | |
| 1) Promouvoir l'éducation des enfants handicapés de la vue. 2) Promouvoir l'intégration scolaire publique ou socioprofessionnelle à la sortie de l'école. | D'avantage d'intérêt et d'attention envers le handicap. 3 classes de 12 enfants/an. Cycle de 6 mois (janvier-juin) sur 3 ans. Taux de réussite et d'intégration dans les écoles classiques jusqu'à 80%. 1 plan de service individualisé pour chaque élève. | Fiches d'inscription et registres à l'école et à la Direction régionale (DREBA) Programme de formation. Document cadre de prise en charge éducative spécialisée. Evaluation et notes. Document cadre de suivi. Registre des services individualisés. | Donner des cours d'appui adaptés. Risque des parents de reprendre l'enfant pour leurs propres besoins. |
| Résultats attendus | | | |
| 1) De plus en plus d'aveugles de la Province reçoivent un enseignement de base. 2) Par l'apprentissage du braille, l'enfant aveugle trouve une reconnaissance et ses pleins droits. 3) Par la formation socioprofessionnelle, les jeunes aveugles s'intègrent. 4) Des enfants aveugles et voyants fréquentent les mêmes classes. 5) Réaliser une école d'alphabétisation sur le campus du centre de l'ACF-BAM. | Enfants et jeunes aveugles sont alphabétisés, éduqués et formés par un cursus scolaire complet de 3 ans. Augmentation annuelle de 36 enfants et jeunes aveugles formés qui lisent et écrivent couramment le braille. 75% de réussite pour la formation pratique adaptée, clé pour une auto-subsistance partielle. Après 3 ans de formation spécialisée, 50% poursuivent un cursus scolaire intégré. 3 salles de classes spécialisées. Equipement complet. Fourniture didactique, logistique et fonctionnelle pour 3 ans. Héberger 36 enfants aveugles 3 x 6 mois. | Programme de formation. Evaluation et examen. Certificat. Notes d'examen et rapport d'évaluation pour le braille. Plan de service individualisé. Document cadre de formation pratique adaptée. Statistiques de suivi. Rapports des maîtres. Etude, projet, plans, devis, supervision et vérification disponibles à la Direction régionale et à la coordination nationale. | La qualité sera atteinte. Aucun facteur ne compromette la post alphabétisation et le suivi en braille. Victoire sur les discriminations. Les finances seront trouvées. |

| Activités | | | |
|---|---|---|---|
| 1) Eriger l'école et les dépendances adaptées pour recevoir les enfants et jeunes aveugles, filles et garçons. | 6 mois pour la construction. Bâtisse de 3 salles de classes, 2 latrines, préau. Capacité annuelle: 36 enfants aveugles, 3 enseignants/tes. | Plans et devis de l'architecte. | Aucun facteur de force majeur ne va intervenir. |
| 2) Elaborer une stratégie de recrutement, d'organisation, de management de qualité, de promotion et de communication. | Disponibilité de 3 enseignants spécialisés formés. Méthodologie d'une approche globale et pédopsychiatrique. Qualité professionnelle en amélioration. | Contrat et programme d'Education de base pré-établis par le FONAEF et la DREBA. Guide pour définir le profil du personnel requis. PV. | Tout le personnel qualifié sera trouvé ou formé au préalable. Le plan opérationnel annuel sera tenu. |
| 3) Enseigner toutes les matières éducatives selon les normes de la Formation de base non formelle. | Cursus bilingue. 3 enseignants spécialisé permanents, 3 formateurs occasionnels externes, 1 responsable du centre. | Programme scolaire ordinaire. Rapport des organes de contrôle, de suivi, de qualité et d'évaluation: FONAEF, DREBA et l'ASHVB. | La qualité soit recherchée et le niveau de classe soit supérieur à la moyenne. |
| 4) Elaborer un plan d'accompagnement avec la famille et un projet pour l'enfant à la sortie de l'école. | 1 audit avec chaque enfant/famille. Démarche de réinsertion dans la vie courante après le temps passé dans le milieu protégé de l'internat. | Procès verbal. Plan de service individualisé pour l'enfant. Document cadre de prise en charge spécialisée. | Risques: Les parents retiennent leur enfant aveugle. Les filles soient jugées inaptes. Le taux de réussite baisse trop. |

Intégration et réhabilitation: braille bilingue

Education pour tous n'est pas seulement un nouveau droit salubre et stimulant pour l'enfant aveugle; l'intégration scolaire classique ou socioprofessionnelle, il faut savoir la négocier avec les partenaires de l'enfant: les parents, l'école, l'éducateur spécialisé, les instances régionales et l'église. Ce projet innovateur ne bénéficie, pour ainsi dire, d'aucune d'expérience tangible pour mesurer un taux de réussite ou de satisfaction. C'est pourquoi, une importance capitale est mise sur l'apprentissage et la maîtrise du braille bilingue: mooré-français. En effet, l'originalité de ce programme est que l'alphabétisation se fait dans la langue vernaculaire (mooré, bissa, etc.), après quoi on passe au français. A l'issue de la 3^{ème} année de l'école spécialisée, l'enfant aveugle saura lire et écrire; certains pourront poursuivre les études dans l'école publique, d'autres feront une activité socioprofessionnelle adaptée ou auront la capacité de s'organiser dans leur vie. L'Eglise locale intervient à ce niveau et les accompagne.



3) BUDGET DU PROJET

Le budget du projet s'appuie sur les devis des divers corps de métiers sollicités et sur les besoins didactiques et pédagogiques spécifiques qu'occasionne le braille.

Les FCFA sont convertis en francs suisses (CHF 1.- = 400 FCFA).

1 BATISSE AVEC TROIS SALLES DE CLASSE

| | | | |
|--|-----------|----------|----------|
| Terrassement et fouille | 223'050 | 600.- | |
| Béton armé et travaux de maçonnerie, matériaux | 4'669'760 | 11'700.- | |
| Charpente, couverture et étanchéité | 1'281'200 | 3'200.- | |
| Menuiserie, portes et fenêtres | 615'000 | 1'600.- | |
| Plafonds | 630'000 | 1'600.- | |
| Installations électriques, néons | 429'400 | 1'100.- | |
| Peinture | 629'050 | 1'600.- | 21'400.- |

2 CONSRUCTION DE DEUX LATRINES

| | | | |
|---|-----------|---------|---------|
| Fouille, maçonnerie, portes, revêtement sol | 1'797'750 | 4'500.- | 4'500.- |
|---|-----------|---------|---------|

3 FORAGE D'UN PUIITS D'EAU

| | | | |
|---|-----------|----------|----------|
| Forage, construction avec margelle, pompe | 4'620'000 | 11'600.- | 11'600.- |
|---|-----------|----------|----------|

4 LOGISTIQUE

| | | | |
|--------------------------------------|-----------|---------|---------|
| Une Moto Yamaha Y 100 pour le centre | 1'475'000 | 3'700.- | 3'700.- |
|--------------------------------------|-----------|---------|---------|

5 FOURNITURE DIDACTIQUE, 3 ans

| | | | |
|---|-------------|---------|----------|
| Méthode braille "Du noir au braille" (50 ex.) | | 1'500.- | |
| Papier et papier braille (60 rames) | 3 x 255'000 | 2'000.- | |
| Tablettes brailles et poinçons (36 ex.) | 3 x 486'000 | 3'800.- | |
| Cannes blanches, registres pour élèves, etc. | 3 x 372'500 | 2'900.- | 10'200.- |

6 CHARGER POUR FONCTIONNEMENT ANNUEL (participation)

| | | | |
|---|-------------|---------|---------|
| Forfait: Carburant, électricité, indemnités | 3 x 400'000 | 1'000.- | 3'000.- |
|---|-------------|---------|---------|

| | | | |
|------------------------------|--|--|---------|
| Frais de suivi du projet 10% | | | 5'600.- |
|------------------------------|--|--|---------|

Total recherché pour financer l'école et 3 cycles de formation **60'000.-**

BUDGET GLOBAL ET AUTRES PARTENAIRES

L'école d'alphabétisation se situe dans un projet global: CENTRE DE FORMATION (Campus). Pour mettre en valeur le terrain, l'Association du Centre de Formation Braille pour Aveugles et Malvoyants (ACFBAM), a fait un appel d'offre à trois partenaires pour réaliser le projet dans son ensemble.

Les partenaires pressentis sont le FONAENF, la MEB et l'Ambassade du Canada:

L'Ambassade du Canada à Ouagadougou finance deux dortoirs pour les élèves et la maison des enseignants, (29'157 \$US) 13'000'000 FCFA 33'000.- CHF

Par l'intermédiaire de la MEB, une demande est adressée à un bailleur de fonds suisses pour l'école d'alphabétisation décrite ci-dessus 60'000.- CHF

La participation locale du Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) concerne les salaires des enseignants de six mois et un forfait pour les frais d'hébergement des enfants de 6 mois/an:

2008: Première année, 1 classe FCFA 2'050'000

2009: Deuxième année, 2 classes FCFA 3'860'000

2010: Troisième année, 3 classes FCFA 5'790'000, total 11'700'000 30'000.- CHF

Total pour le Centre de Formation Braille pour Aveugles et Malvoyants 123'000.- CHF

Le FONAENF a versé la première tranche en 2008 pour la première année. La formation a lieu dans la chapelle proche du centre en attendant que les locaux soient construits.

L'Ambassade du Canada a versé le montant prévu, la construction de ces trois bâtisses va débuter sous peu (février 2008).

4) SUIVI ET EVALUATION

La Mission Evangélique Braille (MEB) se porte garante du projet et intervient pour sa pérennité, elle a deux collaborateurs au Burkina Faso qui supervisent le projet:

- 1) M. Lucien Naré, aveugle, de l'ONG partenaire (ASHVB) qui assure la supervision en ce qui concerne le braille ainsi que l'évaluation des examens et la capacité des élèves en fin de scolarité.
- 2) M. Boubakar Ouedraogo, coordinateur national qui a son bureau à l'Alliance Biblique du Burkina Faso, assure le suivi opérationnel et les transactions administratives.

L'Eglise locale accueille librement les bénéficiaires, veille à leur dignité, réponds à leurs besoins spirituels, offre une vie communautaire et les accompagne dans leur parcours de vie.

La Direction Régionale (DREBA), organe exécutif du gouvernement, contrôle les modalités du contrat établi entre le FONAENF et le président de l'ACFBAM, Monsieur Etienne Sawadogo, pasteur et responsable du Centre de formation à Boulsa.

Des rapports des activités et financiers sont demandés aux concernés et présentés à tous les partenaires.

La MEB évaluera elle-même le projet en se rendant sur place.

Responsable du projet: Heinz Rothacher, secrétaire général, MEB, Vevey
Juillet 2008